

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : Mastic LR WATER JOINT.
Code produit : 492154, 492159, 492157, 492158

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées : Catégorie d'usage principal : Utilisation professionnelle.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur : Nom: LR ETANCO SAS
Rue: Parc Les Erables - Bâtiment 1 - 66 route de Sartrouville - BP49
Code postal/Ville: 78231 Le Pecq
Pays: France
Téléphone: +33 (0)1 34 80 52 00
Fax: +33 (0)1 30 71 01 89
Site web: <http://www.etanco.eu>
Email: commercial.france@etanco.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

France : + 33 (0)1 45 42 59 59

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Ce mélange n'est pas classé comme dangereux.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger -
Mention d'avertissement -
Identificateurs du produit -
Mentions de danger -
Informations supplémentaires sur les dangers (UE) EUH208 - Contient <N-(2-aminoéthyl)-N'-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylènediamine, 3-(2-aminoéthylamino)propyltriméthoxysilane, Produit de réaction entre bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyl) sébacate et méthyl 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyl sébacate>. Peut produire une réaction allergique.
EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande.
Mises en garde - Généralités -
Mises en garde - Prévention -
Mises en garde - Réponse -
Mises en garde - Stockage -
Mises en garde - Élimination -

2.3. Autres dangers

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII. Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Substance	C (%)	Classification	Limites de concentration spécifiques	Note
triméthoxyvinylsilane N°CAS:2768-02-7 N°EC:220-449-8 N°IDX: Enregistrement REACH: 01-2119513215-52	1.0% ≤C≤ 2.5%	H226 : Liquide et vapeurs inflammables. H332 : Nocif par inhalation. H373 : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	-	-

3.2. Mélanges

Pas de données disponibles

3.3. Remarque

Pas de données disponibles

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

En cas d'inhalation : Mettre la victime à l'air libre.
Après contact avec la peau : Laver abondamment à l'eau/....
En cas de contact avec les yeux : Rincage à l'eau immédiat et prolongé en maintenant les paupières bien écartées.
En cas d'ingestion : Rincer la bouche.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Non considéré comme dangereux à l'inhalation dans des conditions normales d'utilisation. Non considéré comme particulièrement dangereux au contact de la peau dans des conditions normales d'utilisation. Non considéré comme particulièrement dangereux à l'ingestion dans des conditions normales d'utilisation.

Effets : Peut provoquer une irritation légère des yeux.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas de données disponibles

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Tous les agents d'extinction sont autorisés. Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie : Non inflammable.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de précaution contre l'incendie : Ne pas respirer les fumées d'incendie ou les vapeurs de décomposition. Eloigner le personnel superflu. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Instructions de lutte contre l'incendie : Refroidir à l'eau pulvérisée les récipients exposés à la chaleur. Autres informations : Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

Équipement de protection spécial pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome.

5.4. Informations complémentaires

Pas de données disponibles

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les secouristes:

Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.
Fournir aux équipes de secours une protection adéquate.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour le confinement

Couvrir le produit répandu avec un matériau incombustible, p.ex.: sable, terre, vermiculite.

Pour le nettoyage

Balayer ou pelleter le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié pour élimination.

6.4. Référence à d'autres sections

Pas de données disponibles

6.5. Informations complémentaires

Pas de données disponibles

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection

Attention! Eviter l'exposition.

Température de manipulation : 5 - 40 °C

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général

Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conserver fermé dans un endroit sec et frais.

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Durée de stockage maximale : 12 mois

Température de stockage : 5 - 25 °C

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas de données disponibles

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas de données disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique appropriées

Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

Équipement de protection individuelle



Protection des yeux et du visage

: Protection oculaire appropriée:

- Type : Lunettes de sécurité
- Utilisation : Goutelettes
- Caractéristiques : avec protections latérales
- Norme : EN 166

Protection de la peau

Protection des mains:

- Type : Gants jetables
- Matériau : Caoutchouc nitrile (NBR)
- Norme : EN ISO 374
- Perméation : 3 (> 60 minutes)
- Épaisseur (mm) : > 0,35

En cas de contact répété ou prolongé, porter des gants. Temps de pénétration à déterminer avec le fabricant des gants. Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le

temps de pénétration qui sont fournies par le fabricant. Les gants doivent être remplacés après chaque utilisation et à la moindre trace d'usure ou de perforation.

Protection du corps:

Aucun vêtement spécial ou protection de la peau n'est recommandé dans les conditions normales d'utilisation

Protection respiratoire

: Appareil de protection respiratoire:

- Appareil : Masque à gaz
 - Type de filtre : ABEK
 - Condition : Si conc. dans l'air > limite d'exposition
- Protections respiratoires recommandées: Aucun équipement de protection respiratoire n'est requis dans des conditions normales d'utilisation prévue avec une ventilation adéquate

8.3. Informations complémentaires

Eviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas manger, boire ni fumer pendant le travail. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique :	Liquide
Apparence :	Pâte
Couleur :	Selon la spécification du produit
Odeur :	Caractéristique
Seuil olfactif :	Pas de données disponibles
pH :	Pas de données disponibles
Point de fusion/point de congélation :	Pas de données disponibles
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition :	Pas de données disponibles
Point d'éclair :	Pas de données disponibles
Taux d'évaporation :	Pas de données disponibles
Inflammabilité :	Pas de données disponibles
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité :	Pas de données disponibles
Pression de vapeur :	Pas de données disponibles
Densité de vapeur :	Pas de données disponibles
Densité relative :	Pas de données disponibles
Solubilité(s) :	Eau: Insoluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau (journal KOC) :	Pas de données disponibles
Température d'auto-inflammabilité :	Pas de données disponibles
Température de décomposition :	Pas de données disponibles
Viscosité :	Pas de données disponibles
Propriétés explosives :	Pas de données disponibles
Propriétés comburantes :	Pas de données disponibles

9.2. Autres informations de sécurité

Masse volumique : 1,5 g/cm³.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucun(es) dans des conditions normales.

10.2. Stabilité chimique

Stable à température ambiante et dans les conditions normales d'emploi.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

10.4. Conditions à éviter

Pas de données disponibles

10.5. Matières incompatibles

Pas de données disponibles

10.6. Produits de décomposition dangereux

Dangers supplémentaires lors du traitement. libération de gaz/vapeurs (très) toxiques. Méthanol.

10.7. Informations complémentaires

Pas de données disponibles

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Toxicité orale aiguë

Données sur le mélange

Pas de données disponibles

Substances

trimethoxyvinylsilane (CAS: 2768-02-7)

Especie : Rat
Sexe :
Directives :

Paramètre	Opérateur	Valeur	Unité
DL50:	=	7120	mg/kg

Conclusion :

Especie : Rat
Sexe :
Directives :

Paramètre	Opérateur	Valeur	Unité
LOAEL (90 jours)	=	10 - 100	mg/kg de poids corporel/jour

Conclusion :

11.2. Toxicité cutanée aiguë

Données sur le mélange

Pas de données disponibles

Substances

trimethoxyvinylsilane (CAS: 2768-02-7)

Especie : lapin
Sexe :
Directives :
Durée d'exposition/valeur :
Durée d'exposition/unité :

Paramètre	Opérateur	Valeur	Unité
DL50:	=	3540	mg/kg

Conclusion :

11.3. Toxicité aiguë par inhalation

Données sur le mélange

Pas de données disponibles

Substances

trimethoxyvinylsilane (CAS: 2768-02-7)

Especie : Rat
Sexe :
Directives :
Voie d'administration :

Durée d'exposition/valeur : 4
Durée d'exposition/unité : h

Paramètre	Resultats/Sexe	Opérateur	Valeur	Unité
CL50:	-	=	16,79	mg/L

Conclusion :

Especes : Rat
Sexe :
Directives : méthode OCDE 403
Voie d'administration :
Durée d'exposition/valeur : 4
Durée d'exposition/unité : h

Paramètre	Resultats/Sexe	Opérateur	Valeur	Unité
CL50:	-	=	2773	ppm

Conclusion :

Especes : Rat
Sexe :
Directives :
Voie d'administration : Brouillard/Poussière
Durée d'exposition/valeur : 4
Durée d'exposition/unité : h

Paramètre	Resultats/Sexe	Opérateur	Valeur	Unité
CL50:	-	=	16,8	mg/L

Conclusion :

11.4. Corrosion cutanée

Données sur le mélange

Pas de données disponibles

Substances

Pas de données disponibles

11.5. Lésions oculaires

Données sur le mélange

Pas de données disponibles

Substances

Pas de données disponibles

11.6. Sensibilisation de la peau

Données sur le mélange

Pas de données disponibles

Substances

Pas de données disponibles

11.7. STOT RE

Données sur le mélange

Pas de données disponibles

Substances

Pas de données disponibles

11.8. STOT SE

Données sur le mélange

Pas de données disponibles

Substances

Pas de données disponibles

11.9. STOT RE

Données sur le mélange

Pas de données disponibles

Substances

Pas de données disponibles

11.10. Carcinogénicité

Données sur le mélange

Pas de données disponibles

Substances

Pas de données disponibles

11.11. Toxicité pour la reproduction et le développement

Données sur le mélange

Pas de données disponibles

Substances

Pas de données disponibles

11.12. Génotoxicité

Données sur le mélange

Pas de données disponibles

Substances

Pas de données disponibles

11.13. Génotoxicité in vitro

Données sur le mélange

Pas de données disponibles

Substances

Pas de données disponibles

11.14. Sensibilisation respiratoire

Données sur le mélange

Pas de données disponibles

Substances

Pas de données disponibles

Informations complémentaires

Pas de données disponibles

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Pas de données disponibles

Toxicité aquatique court terme

Substances

triméthoxyvinylsilane (CAS: 2768-02-7)

Animaux/Catégorie : poisson 1

Espece :

Durée du test :

Unité :

Directives :

Paramètre	Valeur	Unité
CL50:	191	mg/L

Remarques :

Animaux/Catégorie : Daphnie 1

Espece :

Durée du test :

Unité :

Directives :

Paramètre	Valeur	Unité
CE50	168,7	mg/L

Remarques :
 Animaux/Categorie : algae 1
 Espece :
 Durée du test : 72
 Unité : h
 Directives :

Paramètre	Valeur	Unité
EC50:	> 957	mg/l

Remarques :
 Animaux/Categorie : algues
 Espece :
 Durée du test :
 Unité :
 Directives : méthode OCDE 201

Paramètre	Valeur	Unité
ErC50	> 100	mg/L

Remarques :

Toxicité aquatique long terme

Substances

trimethoxyvinylsilane (CAS: 2768-02-7)

Animaux/Categorie : poisson
 Espece :
 Directives :
 Durée d'exposition/valeur :
 Durée d'exposition/unité :

Paramètre	Valeur	Unité
NOEC	>= 100	mg/L

Remarques :
 Animaux/Categorie : crustacé
 Espece :
 Directives :
 Durée d'exposition/valeur :
 Durée d'exposition/unité :

Paramètre	Valeur	Unité
NOEC	28	mg/L

Remarques :
 Animaux/Categorie : algues
 Espece :
 Directives :
 Durée d'exposition/valeur :
 Durée d'exposition/unité :

Paramètre	Valeur	Unité
NOEC	957	mg/L

Remarques :

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas de données disponibles

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas de données disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

Pas de données disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII. Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII.

12.6. Autres effets néfastes

Pas de données disponibles

12.7. Informations écotoxicologiques supplémentaires

Pas de données disponibles

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination des produits/emballages

Code catalogue européen des déchets (CED) : 08 04 09* - déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

Éliminer les matières imprégnées conformément aux prescriptions réglementaires en vigueur.

Vider complètement les emballages avant élimination.

Législation régionale (déchets) : Élimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.

13.2. Informations complémentaires

Pas de données disponibles

SECTION 14: Informations relatives au transport

	Transport terrestre (ADR/RID)	Transport fluvial (ADN)	Transport maritime (IMDG)	Transport aérien (ICAO- TI/IATA-DGR)
14.1. Numéro ONU	N/A	-	-	-
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	-	-	-	-
14.3. Classe(s) de danger pour le transport				
Classe ou division	-	-	-	-
Étiquette (s) de danger	-	-	-	-
14.4. Groupe d'emballage	-	-	-	-

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- Transport par voie terrestre. Règlement du transport (ADR) : Non classé.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

14.8. Informations complémentaires

Pas de données disponibles

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation européenne

Les restrictions suivantes sont applicables selon l'annexe XVII du Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH): (vinyltriméthoxysilane)

3. Substances ou mélanges liquides qui sont considérés comme dangereux au sens de la directive 1999/45/CE ou qui répondent aux critères pour une des classes ou catégories de danger ci-après, visées à l'annexe I du règlement (CE) no 1272/2008

3(a) Substances ou mélanges qui répondent aux critères pour une des classes ou catégories de danger ci-après, visées à l'annexe I du règlement (CE) n° 1272/2008: Classes de danger 2.1 à 2.4, 2.6 et 2.7, 2.8 types A et B, 2.9, 2.10, 2.12, 2.13 catégories 1 et 2, 2.14 catégories 1 et 2, 2.15 types A à F

3(b) Substances ou mélanges qui répondent aux critères pour une des classes ou catégories de danger ci-après, visées à l'annexe I du règlement (CE) n° 1272/2008: Classes de danger 3.1 à 3.6, 3.7 effets néfastes sur la fonction sexuelle et la fertilité ou sur le développement, 3.8 effets autres que les effets narcotiques, 3.9 et 3.10

40. Substances classées comme gaz inflammables, catégorie 1 ou 2, liquides inflammables, catégorie 1, 2 ou 3, matières solides inflammables, catégorie 1 ou 2, substances et mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables, catégorie 1, 2 ou 3, liquides pyrophoriques, catégorie 1, ou matières solides pyrophoriques, catégorie 1, qu'elles figurent ou non à l'annexe VI, partie 3, du règlement (CE) n° 1272/2008.

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas de données disponibles

15.3. Informations complémentaires

Pas de données disponibles

SECTION 16: Autres informations

Date de création : 07/11/2019

Date de version : 07/11/2019

Date d'impression : 07/11/2019

16.1. Indication des changements

Modifications effectuées:

- Section 1.3
Actualisation des renseignements concernant le fournisseur
- Section 3
Modification de la composition du produit
- Section 8
Modification des paramètres de contrôle
- Section 11 et 12
- Section 15.1

16.2. Légende des abréviations et acronymes

Pas de données disponibles

16.3. Références bibliographiques et sources de données

Pas de données disponibles

16.4. Classification des mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Pas de données disponibles

16.5. Phrases pertinentes R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H226	Flam. Liq. 3	Liquide et vapeurs inflammables
H332	Acute Tox. 4 INHALATION STOT RE 2	Nocif par inhalation Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
EUH208		Contient <N-(2-aminoéthyl)-N'-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylènediamine, 3-(2-aminoéthylamino)propyltriméthoxysilane, Produit de réaction entre bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyl) sébacate et méthyl 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyl sébacate>. Peut produire une réaction allergique
EUH210		Fiche de données de sécurité disponible sur demande

16.6. Conseils de formation

Pas de données disponibles

16.7. Informations complémentaires

Pas de données disponibles

Les informations contenues dans cette Fiche de Données de Sécurité sont basées sur notre connaissance actuelle et sur les réglementations nationales et européennes. Cette Fiche de Données de Sécurité décrit des précautions de sécurité relatives à l'utilisation de ce produit pour les

usages prévus, elle ne garantit pas toutes les propriétés du produit notamment dans le cas d'utilisations non prévues. Le produit ne doit pas être utilisé pour d'autres usages que ceux prévus en section 1. Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, il est de la responsabilité de celui-ci de prendre toutes les mesures nécessaires pour se conformer aux législations en vigueur pour des utilisateurs spécifiques et éviter des effets négatifs sur la santé.